Les forêts urbaines
L'arbre, richesse de notre territoire

Des forêts urbaines pour lier les hommes et la nature

ANNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS - 2011

L'arbre est au cœur de la vie des hommes. L'arbre est précieux, hier comme aujourd'hui, ici comme ailleurs. L'année 2011 a d'ailleurs été proclamée année internationale des forêts par les Nations Unies, dans le but d'attirer l'attention de tous sur la nécessité de conserver ce patrimoine mondial, que sont les arbres et les forêts et d'avoir une action concertée à l'échelle planétaire.

Au niveau européen, les cadres législatifs existants ou en cours d'élaboration sur l'énergie et le climat, la biodiversité, l'eau, les sols ou les paysages sont globalement favorables à la présence des arbres dans les territoires.

Sur un plan plus local, Nantes Métropole, agglomération verte et bleue, s'est engagée en 2006 sur la voie d'un projet de « forêts urbaines ». Ces forêts sont l'un des éléments de la trame verte et bleue, maillage constitué des réservoirs de biodiversité et des continuités qui les relient.

Pourquoi des forêts urbaines ? Pour trois raisons principales : une faible proportion d'espaces boisés sur l'agglomération, l'existence de superficies agricoles en proie à la déprise et à l'enfrichement en quantité croissante et un développement urbain toujours plus consommateur d'espaces naturels et agricoles depuis les années 1960.

L'idée émerge alors de donner des perspectives nouvelles à des espaces en déclin, soumis à la pression urbaine en les valorisant dans le respect de leur environnement naturel et humain. Autre objectif : offrir aux habitants de l'agglomération, à proximité des zones urbanisées, des espaces de loisirs et de découverte de la nature et des paysages. La présence de l'arbre y est à favoriser sous différentes formes pour mettre en valeur une diversité de milieux naturels, agricoles et forestiers. Il s'agit à la fois de préserver et conforter les formes arborées existantes sur 3 territoires identifiés, de les développer et de les relier entre elles au sein même de ces territoires, dans une logique de corridors écologiques, en complément des coulées vertes déjà existantes à l'échelle de l'agglomération.

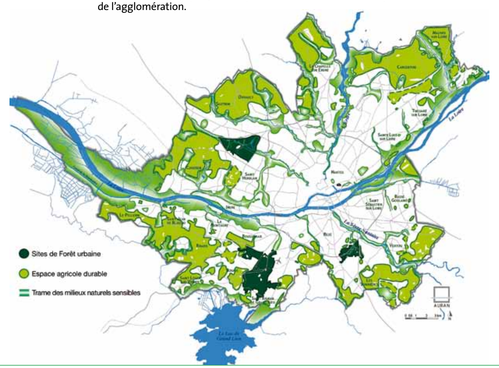
Sites de Forêt urbaine
Espace agricole durable
Trame des milieux naturels sensibles
Le Pellerin
Couëron
Bouguenais
Rezé
Saint-Aignan-de-Grand-Lieu
Saint-Herblain
Nantes
Saint-Sébastien-sur-Loire
Bouaye
Sainte-Luce-sur-Loire
Orvault
Carquefou
Nort-sur-Erdre
Le Cellier
Mauves-sur-Loire
Thouaré-sur-Loire
Saint-Léger-les-Vignes
Saint-Mars-du-Désert
Sainte-Pazanne
Vertou
Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
Saint-Colomban
Saint-Père-en-Retz
Le Loroux-Bottereau
Vallons-de-l'Erdre
Sèvre et Maine
Clisson
Vallet
Le Pallet
Gorges
Mouzillon
Tillières
Le Fief-Sauvin
Le Longeron
Maulévrier
Cholet
Lac de Grand-Lieu
Loire
Erdre
Sèvre Nantaise
Maine
Sèvre
Moine
Boulogne
Ognon
Hyrome
Divatte
Sèvre
Maine

Le territoire de l'agglomération nantaise, c'est :

Chiffres Clés

30 500 ha d'espaces naturels et agricoles
(60 % du territoire) et 250 km de cours d'eau principaux

2 600 ha de surfaces boisées (5 % du territoire contre 28 % à l'échelle nationale)

1000 ha de surfaces agricoles en friches depuis plus de 6 ans

Les forêts urbaines, ce sont :

- 3 territoires identifiés, pour 1430 ha répartis sur 8 communes de l'agglomération :

PORTE DES SORINIÈRES
VERTOU
REZÉ
Les Couëts
LES SORINIÈRES
La Pressonière
PORTE DE REZÉ
A 83
BOUAYE
SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU
BOUGUENAIS
AIRBUS ATLANTIQUE
Les Dorides
Les Bruyères
D 751
D 751
D 751